

# Formation spécialisée Mécanique de véhicules électriques



Le **Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la Mauricie** et le **Service de la formation continue du CSS du Chemin-du-Roy** vous offrent l'opportunité de vous inscrire comme salarié à une **Attestation d'Études Professionnelles en Véhicules Électriques (AEP)**.

Informez votre employeur de cette offre pour qu'il communique rapidement avec nous.

 **Début de la formation** : fin septembre 2025

 **Nombre de places limité** à 12 participants

 **Lieu** : CPA – 1190, boulevard Thibeau, Trois-Rivières

 **Formation rémunérée pour les salariés**  
Remboursement au taux applicable du décret pour l'employeur.  
Salaire entièrement subventionné jusqu'à concurrence de 21\$ de l'heure

 **Horaire** : du mardi au jeudi, de 8 h à 16 h  
(Calendrier adapté en fonction de la période de changement des pneus des ateliers mécaniques)

 **Critère d'admission** : DEP en mécanique automobile requis

*(Cette formation d'une durée totale de 645 heures est offerte en formule ATE (Alternance Travail-Études))*

## Pour de plus amples informations, contactez-nous :

✦ CPA pour joindre Patrick Desaulniers (819) 378-6378 # 104 [pdesaulniers@cpiamauricie.com](mailto:pdesaulniers@cpiamauricie.com)

✦ CSS du Chemin-du-Roy pour joindre Isabelle Cloutier (819) 379-5989 # 7558

[cloutieri@csscdr.gouv.qc.ca](mailto:cloutieri@csscdr.gouv.qc.ca)